



Confederaziun svizra

Swiss Confederation

73^e session de l'Assemblée générale
6^e commission

Point 79 de l'ordre du jour

Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
Criminal accountability of United Nations officials and experts on mission

New York, le 5 octobre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Secrétaire général pour les trois rapports présentés cette année sur la question de la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies. Ces documents riches en informations nourrissent les réflexions sur les mesures à prendre pour améliorer

la réponse de l'Organisation des Nations Unies et de ses Etats membres aux défis qui subsistent dans ce domaine.

Chaque jour, des milliers de personnes remplissent leur mandat au service des Nations Unies de manière irréprochable. Lorsque des crimes sont commis par des employés des Nations Unies, les règlements de quelque une compromettent le bon travail accompli par le plus grand nombre. C'est

Par ailleurs, cette vue d'ensemble devrait aussi contenir des informations sur les cas qui ont été portés

a fourni de telles informations sur les allégations d'infractions commises sur son territoire par des fonctionnaires de l'ONU de différentes nationalités.

Elle soutient qu'il est primordial de proposer une réponse globale et cohérente, qui couvre tous les types de crimes, y compris les délits financiers, et tout le personnel de l'ONU, aussi bien civil que militaire.

Monsieur le Président,

Pour la deuxième fois, les rapports du Secrétaire général intègrent une compilation de toutes les informations reçues des États membres depuis 2007 concernant l'exercice de leur compétence à l'égard de leurs ressortissants ayant la qualité de fonctionnaire ou d'expert en mission des Nations Unies. La Suisse regrette que seuls quatre États supplémentaires aient choisi de fournir des informations. Nous encourageons vivement tous les États membres à répondre aux demandes répétées de l'Assemblée générale à cet égard. Il est crucial de disposer de ces informations pour que cette assemblée puisse

Mr. Chair,

Switzerland thanks the Secretary-General for the three reports about the criminal responsibility of

measures that can and should be taken to further improve the response of both the United Nations Organization and its Member States to the persistent challenges in this area.

Mr. Chair

The Secretary-General also prepared a report on the policies and procedures in place at the secretariat and related bodies, in the various funds and programmes and in the specialised agencies. It remains

raises challenges in terms of coordination and coherence in the organisation's approach, as well as – crucially - for the victims who want to report a crime.

As requested in last year's resolution, we encourage the Secretary-General to continue his reflections on this matter and provide substantial recommendations in his future reports.

Mr. Chair

Switzerland looks forward to discussions with Member States and the Secretariat, aiming at jointly